



**LEGENDE**

- Contour communal
- Contour parcellaire
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - PPR.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

**T1 - Protection des Lignes Ferroviaires**

- T1 - Voie ferrée principale
- T1 - Voie TGV

**PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques**

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)

Nota:  
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:  
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>  
Ou contacter directement le gestionnaire.

<b>Carte de Servitudes d'Utilité Publique</b>	<b>Plan Local d'Urbanisme</b>
Commune de <b>PHALEMPIN</b> 59462	- Type Procédure : Révision - Délibération du : 10/12/2016 - Mise à jour : Avril 2017 - Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Ddtp - Email : ddm-suct@nord.gouv.fr
D.D.T.M 59 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord	CARTE:1/1 0 250 500 m

